

FABRIQUE D'EGLISE

FABRIQUE D'EGLISE SAINT MARTIN à HYON

Numéro de Fabrique : 85018

Numéro d'entreprise : 0211315587

BUDGET

POUR L'EXERCICE

2021

Transmettre simultanément
un exemplaire à l'Organe Représentatif agréé (Evêché)
et à chaque Administration Communale concernée.
Si votre F.E. est située sur plusieurs communes
transmettre également un exemplaire au Gouverneur

Transmis à l'Organe Représentatif agréé
et à l'Administration Communale de MONS, le 18/08/2020

Le Secrétaire,
CAIGNET Bernadette

Blaignet

Le Président,
LAMBAERE Patrick

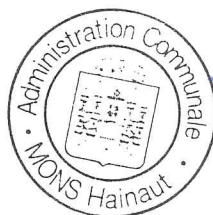
Lambaere P

Reçu à l'Organe Représentatif agréé, le

Reçu à l'Administration Communale de MONS, le 18/08/2020

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,



[Signature]

FABRIQUE D'ÉGLISE FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT MARTIN
à HYON

Numéro BCE : 0211315587

ADRESSE OFFICIELLE DU SIÈGE DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de la Fabrique	FABRIQUE D'ÉGLISE FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT MARTIN
Rue et n°	Place d'Hyon, 4
Code postal et localité	7022 HYON
Téléphone / GSM	
Adresse mail	

COORDONNÉES DES MEMBRES

Président du Conseil

Nom et prénom	Mr Patrick LAMBAERE
Rue et n°	Rue de la place, 3bis
Code postal et localité	7022 HYON
Téléphone / GSM	065/360530
Adresse mail	patrick.lambaere@skynet.be

Secrétaire du Conseil

Nom et prénom	Mme Bernadette CAIGNET
Rue et n°	Avenue Général de gaulle, 161
Code postal et localité	7000 Mons
Téléphone / GSM	065/364480
Adresse mail	bernacaignet@skynet.be

Trésorier

Nom et prénom	Mme Françoise BERNARD
Rue et n°	Rue de Montreuil-sous-bois, 75
Code postal et localité	7022 HYON
Téléphone / GSM	065/348555
Adresse mail	f.bernard.fab@gmail.com

ADRESSE DE CORRESPONDANCE DE L'ÉTABLISSEMENT

ADRESSE OFFICIELLE

Fait le 13/08/2020 à HYON

Le Secrétaire,



Le Président,



CALCUL DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT PRÉSUMÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

ACTIF		PASSIF	
Boni du compte pénultième (2019)		Déficit du compte pénultième (2019)	1.892,40
Boni du budget précédent (2020) (après MB éventuelle)	0,00	Déficit du budget précédent (2020) (après MB éventuelle)	0,00
Crédit inscrit à l'article 52 des dépenses du budget précédent (2020)	3.203,36	Crédit inscrit à l'article 20 des recettes du budget précédent (2020)	
TOTAL A	3.203,36	TOTAL B	1.892,40
BONI PRÉSUMÉ : (A-B)	1.310,96	MALI PRÉSUMÉ : (B-A)	

Si A est plus élevé que B, la différence constitue un "Boni présumé"
à inscrire à l'article 20 des Recettes

Si B est plus élevé que A, la différence constitue un "Mali présumé"
à inscrire à l'article 52 des Dépenses

OBSERVATIONS ET EXPLICATIONS DU CONSEIL DE FABRIQUE

Motif des changements proposés

- Justification des dépenses reprises aux articles 1 à 15 dont le montant est supérieur à l'exercice pénultième.

- Δ02 : pas de dépense au compte 2019
- Δ05 : adaptation au forfait mensuel actuel
- Δ10 : révision d'une augmentation dans le cadre de la prévention Covid 19 (gel, masques, nettoyants désinfectants)
- Δ14 : projet d'achat d'une chaise

- Justification des dépenses reprises aux articles 16 à 26 : base horaire (en 40ème).

Voir tableau récapitulatif des dépenses du personnel (annexe 2) : 2 quinquennales en 2021 justifient une augmentation sensible en Δ17 et Δ19.

- Justification des travaux d'entretien.

Voir tableau récapitulatif des prévisions (annexe 3)
L'enveloppe globale (Δ27 à Δ35d) est semblable à celle du budget 2020

- Justification des travaux extraordinaires.

Voir tableau récapitulatif (annexe 4)
= dépenses liées à la perception des loyers.
Le conseil de fabrique continue la réflexion sur l'aménagement de l'espace dans l'église dans le but de répondre aux besoins actuels (espace plus petit mais consommateur d'énergie, suffisant en certaines circonstances)

- Remarque :
En Δ43 : la révision de l'habituaire ne nous étant pas parvenue à la date de l'élaboration du budget, le montant inscrit correspond à l'habituaire en vigueur jusqu'à cette date.

RECETTES DE LA FABRIQUE

NATURE DES RECETTES 1	Sommes portées au compte de 2019 2	Allocations inscrites au budget de 2021 par la Fabrique 3	Allocations modifiées par	
			l'Organe Représentatif agréé 4	Le Conseil communal 5
CHAPITRE I - RECETTES ORDINAIRES				
Recettes ordinaires				
1. Loyers de maisons	24.630,00	23.970,00		
2. Fermage biens en argent				
3. Fermage en nature				
4. Rentes foncières (argent)				
5. Rentes en nature				
6. Revenus de fondations		1,00		
7. Revenus des fermages	162,25	160,00		
8. Intérêts de fonds hypoth.				
9. Intérêts en rentes Etat				
10. Intérêts Caisse d'Épargne				
11. Intérêts d'autres valeurs		1,00		
12. Coupes de bois				
13. Produits du cimetière				
14. Produits des chaises	1.302,05	500,00		
15. Produits des troncs				
16. Droits inhum. et mariages	640,00	650,00		
17. Supplément communal	16.991,55	24.614,14	24.740,14	
18. Autres recettes ordinaires				
18a. Quote part travailleurs cotis. ONSS	1.994,11	2.000,00		
18b. Précompte prof. retenu à la source	1.545,00	1.800,00		
18c. Redevance relais GSM Mobistar	6.443,88	6.600,00		
18d. Précompte sur revenus		2,00		
18e. Autre recette (concerts et autres)		150,00		
Total CHAPITRE I - RECETTES ORDINAIRES	53.708,84	60.448,14	60.574,14	
CHAPITRE II - RECETTES EXTRAORDINAIRES				
Recettes extraordinaires				
19. Boni exercice précédent	70,70			
20. Boni présumé exercice précédent		1.310,96		
21. Emprunts				
22. Vente de biens				
23. Remboursement de capitaux	6.879,34			
24. Donations, legs				
25. Subsidés extr. commune	10.971,75	11.000,00		
26. Subsidés extr. Province				
27. Subsidés extraord. R.W.				
28. Autres				
28a. Solde subside ordinaire				
28b. Solde subside extraord.				
28c. Indemnité Assur. Trav.Extr				
28d. Concerts et divers	175,00			
Total CHAPITRE II - RECETTES EXTRAORDINAIRES	18.096,79	12.310,96		
RECAPITULATION				
CHAPITRE I - RECETTES ORDINAIRES	53.708,84	60.448,14		
CHAPITRE II - RECETTES EXTRAORDINAIRES	18.096,79	12.310,96		
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	71.805,63	72.759,10		

DÉPENSES DE LA FABRIQUE

NATURE DES DEPENSES 1	Sommes portées au compte de 2019 2	Crédits alloués au budget de 2021 par la Fabrique 3	Crédits modifiées par	
			l'Organe Représentatif agréé 4	Le Conseil communal 5
CHAPITRE I - DEPENSES				
Objets de consommation				
1. Pain d'autel	219,89	170,00		
2. Vin		90,00		
3. Cire, encens, chandelles	461,34	400,00		
4. Huile pour lampe ardente	101,54	105,00		
5. Eclairage (électricité)	1.041,51	1.100,00		
6. Autres				
6a. Combustible chauffage église	2.432,16	2.800,00		
6b. Eau église	140,67	150,00		
6c. Publication diocésaine				
6d. Décoration église, chapelle				
Entretien du mobilier				
7. Entretien ornements	285,00	285,00		
8. Entretien meubles église	315,00	315,00		
9. Blanchissage du linge	290,00	275,00		
10. Nettoyement église	22,26	200,00		
11. Autres				
11a. Manuel pour inventaire				
11b. Réparation objets religieux				
11c. Loyer chapelle				
11d. Brosses, produits d'entretien				
11e. Autres				
Autres frais nécessaire à la célébration du culte				
12. Achat ornements et vases				
13. Achat meubles & ustensile				
14. Achat linge d'autel		500,00		
15. Achat livres liturgiques	340,19	350,00		
Total CHAPITRE I - DEPENSES	5.649,56	6.740,00		
CHAPITRE II - DEPENSES ORDINAIRES				
Gages et traitements				
16. Traitement brut clerc				
17. Traitement du sacristain	9.050,16	9.965,00		
18. Traitement des chantres				
19. Indemnités de l'organiste	7.591,32	8.690,00		
20. Indemnité remplacement de personnel	387,90	410,00		
21. Traitement enfants choeur	72,00	54,50		
22. Traitement des sonneurs				
23. Traitement porte-croix				
24. Traitement du bedeau				
25. Charges nettoyeuse ALE				
26. Traitement brut nettoyeuse	4.792,92	5.000,00		
REPORT Chapitre 2 - Dépenses ordinaires	21.894,30	24.119,50		

DÉPENSES DE LA FABRIQUE

NATURE DES DEPENSES 1	Sommes portées au compte de 2019 2	Crédits alloués au budget de 2021 par la Fabrique 3	Crédits modifiées par	
			l'Organe Représentatif agréé 4	Le Conseil communal 5
REPORT Chapitre 2 - Dépenses ordinaires	21.894,30	24.119,50		
Réparations d'entretiens				
27. Entr. et répar. église				
28. Entr. et répar. sacristie	1.862,28	2.600,00		
29. Entr. et répar. cimetière	27,80	1.000,00		
30. Entr. et rép. presbytère				
31. Entr.rép.autres propriété	2.945,13	1.000,00		
32. Entr. et répar. orgue	2.437,23	3.800,00		
33. Entr. et répar. cloches	394,46	500,00		
34. Entr. et répar. horloge	186,58	200,00		
35. Entr. Et répar. Des extincteurs				
35a. Entr.et rép app.chauffage				
35b. Entr. et rép. extincteur	665,44	900,00		
35c. Entreprise de nettoyage	167,38	180,00		
35d. Entretien abords Chapelle Epinlieu	352,35	350,00		
Dépenses diverses				
36. Suppl. traitement curé				
37. Suppl. traitement vicaire				
38. Indemnité prêtre habitué				
39. Honoraires prédicateurs				
40. Abonnement église de Tournai				
41. Remise allouée trésorier	244,00	244,00		
42. Remise allouée à l'Evêché	1.780,00	1.780,00		
43. Acquit ann. messes, etc..				
45. Papiers, plumes, encres	133,00	133,00	259	
46. Frais de correspondance	3,20	110,00		
47. Contributions	93,09	100,00		
48. Assurances	2.981,65	3.150,00		
49. Fonds de réserve	1.327,45	1.380,00		
50. Autres dépenses ordinaires				
50a. Charges sociales				
50b. Précompte prof versé	7.976,63	8.150,00		
50c. Avantages sociaux bruts	1.545,00	1.800,00		
50d. Assurance RC	2.662,63	2.920,00		
50e. Assurance loi				
50f. Assurance RC objective	50,00	50,00		
50g. Médecine du travail	150,00	150,00		
50h. SABAM	245,53	300,00		
50i. Précompte sur revenus Repobel	50,60	50,60		
50j. Maintenance informatique		22,00		
50k. Redevance Repobel Précompte sur revenus		30,00		
50l. Maintenance informatique Autres	22,00			
50m. Autres dépenses ordinaires				
Total CHAPITRE II - DEPENSES ORDINAIRES	50.197,73	55.019,10	85143,10	

DÉPENSES DE LA FABRIQUE

NATURE DES DEPENSES 1	Sommes portées au compte de 2019 2	Crédits alloués au budget de 2021 par la Fabrique 3	Crédits modifiées par	
			l'Organe Représentatif agréé 4	Le Conseil communal 5
CHAPITRE II - DEPENSES EXTRAORDINAIRES				
Dépenses extraordinaires				
51. Déficit exercice précédent				
52. Déficit présumé exercice précédent				
53. Placement de capitaux	6.879,00			
54. Achat ornements, etc...				
55. Décoration & embel.église		1.000,00		
56. Grosses répar. église	6.871,74			
57. Grosses répar. cimetièrè				
58. Grosses répar. presbytère				
59. Grosses rép. autres propr.				
60. Frais de procédure				
61. Autres dépenses extraord.	4.100,00	10.000,00		
62. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
62a. Dép. ord. exerc. antérieur				
62b. Dép. ord. exerc. antérieur				
62c. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
62d. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
63. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
63a. Dép. extra. 04solde prêt MB				
63b. Dép. extra. exerc. antérieur				
Total CHAPITRE II - DEPENSES EXTRAORDINAIRES	17.850,74	11.000,00		

RECAPITULATION				
CHAPITRE I - DEPENSES	5.649,56	6.740,00		
CHAPITRE II - DEPENSES ORDINAIRES	50.197,73	55.019,10		
CHAPITRE II - DEPENSES EXTRAORDINAIRES	17.850,74	11.000,00		
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	73.698,03	72.759,10		

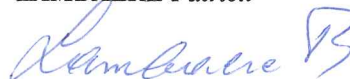
RECETTES	71.805,63	72.759,10	72.885,10	
DÉPENSES	73.698,03	72.759,10	72.885,10	
EXCÉDENT	-1.892,40	0,00	0	

Ainsi dressé et approuvé en séance du Conseil de Fabrique, à HYON, le ...3... août...2020

Le Secrétaire,
CAIGNET Bernadette



Le Président,
LAMBAERE Patrick



Les autres Membres,



